

C.A.U.E. 43

Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement
Haute-Loire

1, place Monseigneur de Galard
BP 310
43011 LE PUY-EN-VELAY
téléphone 04 71 07 41 76
télécopie 04 71 07 41 77

www.caue43.fr
carole.c.a.u.e.43@wanadoo.fr



Semaine
**AGRICULTURES
& PAYSAGES**
11 au 15 mai 2009



FICHE TECHNIQUE

vend 15 mai **GAEC DE LA ROTSA DE ZARE**

SECHAGE SOLAIRE DE FOIN EN GRANGE

Lieu Le bourg 43380 ALLY

Agriculteurs associés

Christophe, Paul & Marie MASSEBEUF



10h30-12h

Descriptif stabulation libre à logettes pour 70 vaches laitières, combinée à 3 cellules de séchage et de stockage du foin.

Structure ossature métallique et lamellé collé

Façade soubassement en maçonnerie enduite, enveloppe en bardage bois, ventilation par textile coupe vent, éclairage naturel par translucide en façade et toiture...

Surface de capteur 850 m² de surtoiture couverte en fibrociment gris anthracite (caisson de captage étanche)

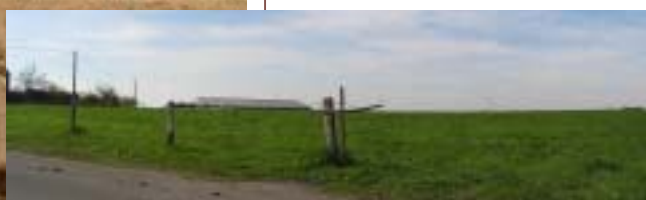
Orientation sud/est

Période d'utilisation mai à octobre

Résultats qualité exceptionnel du fourrage qui devient une friandise, meilleur métabolisme des animaux et lait plus riche

Années/ durée de construction 2003-2005

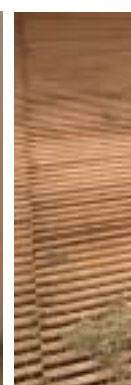
Contact 04 71 76 78 34



Cellule de séchage et de stockage



Caisson de ventilation



AVIS DU CAUE – BATIMENT AGRICOLE



Les caillebotis, sur lequel repose le foin, laissent l'air chaud se diffuser...



Semaine
**AGRICULTURES
& PAYSAGES**
11 au 15 mai 2009



FICHE TECHNIQUE

vend 15 mai **GAEC DE LA ROTSA DE ZARE**

A l'extérieur, le volume du séchoir se distingue par son décroché de toiture nécessairement plus haut que le bâtiment d'élevage. Cette cassure atténue l'effet de masse de la toiture.

Sur ce siège d'exploitation, les abords restent à aménager. Un accompagnement végétal de la façade nord/ouest et un arbre signal à l'entrée favoriseraient l'intégration au site.

Fiches ci-dessous réalisées par Sébastien BENISTANT, animateur du plateau d'ALLY (association AMPAIRE)



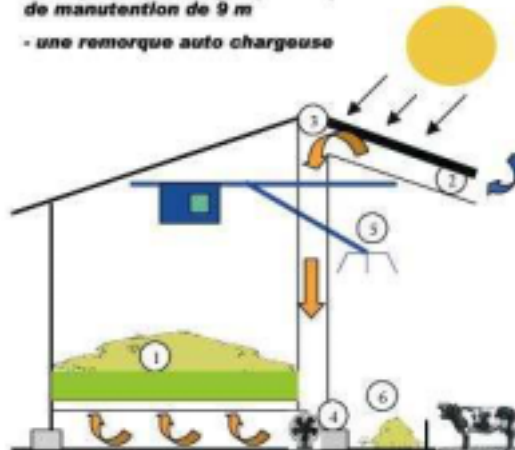
Ally-Mercœur, des énergies renouvelables sur un plateau

**Séchage solaire
de foin en grange**



Équipement:

- 2 ventilateurs de 12 et 15 CV pour des débits de 36 000 et 54 000 m³/h
- trois chambres de stockage d'une capacité totale de 330 m³
- une griffe à fourrage hydraulique avec bras de manutention de 9 m
- une remorque auto chargeuse



•L'herbe est fauchée avant éplaisson pour conserver le maximum de propriétés nutritionnelles. Elle est ramassée 2 jours plus tard à environ 65% de Matière Sèche et est stockée en vrac (1).

•L'air pénétrant dans le bâtiment est canalisé entre la toiture et un isolant (2). La toiture de 850 m² en fibrociment capte les rayonnements solaires, réchauffe et assèche l'air (3). Cet air est emmené dans une gaine vers des ventilateurs (4) qui le poussent vers les chambres de stockage de foin (1). L'action d'un air chaud et sec conduit au séchage du fourrage. Le foin est ensuite repris avec la griffe (5) pour être placé dans le couloir d'alimentation situé à proximité (6).



Semaine AGRICULTURES & PAYSAGES 11 au 15 mai 2009

Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement
Haute-Loire

1, place Monseigneur de Galard
BP 310
43011 LE PUY-EN-VELAY
téléphone 04 71 07 41 76
télécopie 04 71 07 41 77

www.caue43.fr
carole.c.a.u.e.43@wanadoo.fr

FICHE TECHNIQUE

vend 15 mai GAEC DE LA ROTSA DE ZARE



Des impacts non négligeables...

Avantages :

- aliment plus riche sur moins dégradé par les UV
- stress de personnel liés de la récolte
- autonomie énergétique possible (sans complément solaire)
- gain en temps et effort de travail en hiver
- moins de pollution (plac de plastique et de feuilles)
- meilleure santé du troupeau et baisse des coûts vétérinaires

Inconvénients :

- période de récolte plus longue par rapport à l'ensilage
- plus dépendant des conditions météorologiques lors de la récolte (en comparaison avec l'ensilage)

Coût et amortissements...

Griffe hydraulique	25 000 €
2 ventilateurs	8 000 €
Panneaux en bois	15 000 €
Isolant toiture	4 000 €
Main oeuvre	9 000 €
Auto chargeuse (occasion)	8 250 €
Investissement total (hors bâtiment) :	69 250 €



Amortissement estimé :
12 ans



Aides et subventions...

Conseil général	800 €
Conseil Régional	800 €
ADEME	2 400 €
Total subvention :	8 000 €

